

**SEMESTRES 1 ET 2 ENVIRONNEMENT – TERRE - EVOLUTION
PARCOURS ARCHEOSCIENCES ET GEO-ENVIRONNEMENT**

Modalités d'admission

■ de plein droit :

Les titulaires d'une Licence soit 180 crédits européens dans le domaine des Sciences de la Terre, Physique, Chimie.. ou des Sciences Humaines (Archéologie, Anthropologie, Histoire).

■ sur sélection :

Etudiants titulaires d'une Licence dans un domaine autre que ceux cités ci-dessus, d'une licence professionnelle ou d'un titre équivalent correspondant à une validation de 180 ECTS.

Les candidats étrangers doivent justifier de diplômes équivalents aux précédents et avoir acquis un minimum de connaissance de la langue française (Diplôme Supérieur d'Etudes Françaises ou équivalent).

■ par validation d'acquis ou équivalence de diplôme

en formation initiale : s'adresser à la Sclolarité Sciences Gabriel – 6 bd Gabriel – 21000 DIJON

en formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (03.80.39.51.80)

Tableau de répartition des enseignements et contrôle des connaissances

Semestre 1													
INTITULE et NATURE des UE et éléments constitutifs des UE		Volume horaire				Crédits euro- péens	Type d'examens				Coefficients		
							Session 1 JANVIER		Session 2 SEPTEMBRE				
		CM	TD	TP	Total		CC	CT	CC	CT	CC	CT	Total coef.
UE 1 « GÉOLOGIE DE LA SURFACE »	Science du sol	12h		14h	26h		dossier	écrit 1h	report	écrit 1h	1	2	3
	Géomorphologie	12h	8h	4h	24h		écrit ou oral	écrit 1h	report	écrit 1h	1	2	3
	TOTAL UE 1				50h	6							6
UE 2 « MÉTHODES DES SCIENCES DE LA TERRE ET DE L'ARCHEOLOGIE »	Statistiques	8h		8h	16h			écrit 1h30		écrit 1h30		2	2
	SIG, télédétection et cartographie 3D	10h		24h	34h		dossier	écrit 1h	report	écrit 1h	2	2	4
	TOTAL UE 2				50h	6							6
UE 3 « CORPS ET ARCHIVES SÉDIMENTAIRES »	Stratigraphie génétique, sédimentologie	10h	10h		20h		dossier	écrit 3h	report	écrit 3h	1,5	3	6
	Imagerie des corps sédimentaires	5h	4h	21h	30h		dossier		report		1,5		
	TOTAL UE 3				50h	6							6
UE 4 « LANGUE VIVANTE »			25h	25h			écrit et oral*		report		3		3
TOTAL UE 4				25h	3								3
UE5 « ECOLE DE TERRAIN 1 »	Stage de géoarchéologie			40h	40h		dossier		report		3		3
	TOTAL UE 5				40h	3							3
UE 6 « GRANDES PHASES CULTURELLES »	Préhistoire (Paléolithique, Mésolithique)		8h		8h		écrit 3h ou oral			écrit 3h ou oral		6	6
	Néolithique		8h		8h								
	Protohistoire, Age du Bronze		8h		8h								
	Protohistoire, Age du Fer		8h		8h								
	Epoque romaine		9h		9h								
	Epoque médiévale		9h		9h								
TOTAL UE 6				50h	6							6	
TOTAL S1		57h	97h	111h	265h	30							30

*oral d'anglais de 15 minutes : 10 minutes de présentation et 5 minutes de questions.

Semestre 2														
INTITULE et NATURE des UE et éléments constitutifs des UE	Volume horaire				Crédits euro- péens	Type d'examens				Coefficients				
						Session 1 MAI / JUIN		Session 2 SEPTEMBRE						
	CM	TD	TP	Total		CC	CT	CC	CT	CC	CT	Total coef.		
UE 7 « ÉCOLE DE TERRAIN 2 »	Stage de Valréas			40h	40h			dossier		report		3		3
	TOTAL UE 7				40h	3								3
UE 8 « ANTHROPISATION DE L'ENVIRONNEMENT : APPROCHE GÉOARCHÉOLOGIQUE »	Sédimentation anthropique		6h		6h				écrit ou oral		écrit ou oral		4	6
	Géoarchéologie		6h		6h									
	Paléo-pollutions		3h	4h	7h									
	Sortie de terrain		10h	21h	31h		dossier		report			2		
	TOTAL UE 8				50h	6								
UE 9 « PALÉOCLIMATS »	Les isotopes C 12/C 13, O 16/O 18	8h			8h				écrit 2h		écrit 2h		2	2
	Evolution des faunes et du climat	5h			5h									
	Paléoclimat – paléoflore	5h			5h									
	Paléoclimat holocène, végétation et occupations archéologiques			7h	7h		dossier		report			1		1
	TOTAL UE 9				25h	3								
UE 10 « ANTHROPISATION DE L'ENVIRONNEMENT : APPROCHE BIOLOGIQUE »	ADN ancien : outils et méthodes		3h		3h				écrit 2h ou dossier		écrit 2h ou dossier		3	3
	Domestication des animaux		5h	3h	8h									
	Domestication des plantes		6h		6h									
	Espèces invasives et anthropisation		5h	3h	8h									
	TOTAL UE 10				25h	3								
UE 11 « OUTILS SPECIFIQUES A L'ARCHEOLOGIE »	Bases de données relationnelles		10h		10h			dossier	écrit 2h	report	écrit 2h	3	2	5
	Statistiques		8h		8h									
	Culture matérielle			10h	10h									
	SIG-GPS			6h	6h									
	Péto-archéologie		6h		6h									
TOTAL UE 11				40h	3									5
UE 12 « STAGE PROFESSIONNEL »				50h	50h		Ecrit + oral		report			10		10
	TOTAL UE 12				50h	12								10
TOTAL S2		18h	67h	145h	230h	30								30
TOTAL S1 + S2					495h	60								60

Modalités de contrôle des connaissances

Les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université <http://www.u-bourgogne.fr/>

● Sessions d'examen

La session d'examens concernant les enseignements du 1^{er} semestre a lieu à la fin de celui-ci (**Janvier**). La session d'examens concernant les enseignements du 2^{ème} semestre a lieu au mois de **Mai/Juin**.

Pour chacun de ces deux semestres, la session de rattrapage a lieu au mois de **Septembre**.

● Descriptif des examens (voir descriptif page précédente)

Chaque UE est validée par des notes de contrôle continu et/ou par des examens terminaux. Aucune épreuve de contrôle continu ne donne lieu à une session de rattrapage. Une absence de note en TD rend impossible le calcul de l'UE, du semestre et de l'année (sauf avis contraire du président de jury). **La présence aux TD et TP est obligatoire.**

L'absence de note à un examen de contrôle terminal (CT) entraîne la mention ABI ou ABJ (absence injustifiée ou justifiée) à l'épreuve correspondante et un non calcul sur l'UE, le semestre et l'année en 1^{ère} session.

Attention : l'étudiant ajourné à la première session ne repasse, en deuxième session, que les matières (examens en CT, cf. descriptif des études) dont les notes sont inférieures à 10/20 dans les UE non acquises du semestre non validé et seule la note de rattrapage est prise en compte.

● **Règles de validation et de capitalisation**

Principes généraux :

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

L'année est validée si la moyenne générale des notes des semestres pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants.

Contacts

Responsables du diplôme : Jean-Pierre GARCIA

Secrétariat-scolarité : ☎ 03.80.39.63.68 master-ete@u-bourgogne

Composante de rattachement : UFR Sciences de la Terre et de l'Environnement